

Bulletin de candidature au
CAS HES-SO Conception et direction de programmes d'insertion (CDPI)
cycle de formation 2019-2020

Délai d'inscription : 30 juin 2019

(à remplir s.v.p. en caractères d'imprimerie et à retourner à l'Unité de formation continue)

I.- RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Nom : Prénom :

Nom de naissance (si différent du nom, par exemple nom de jeune fille) :
.....

Sexe : F ☐ M ☐ Date de naissance :

Lieu d'origine (ville + canton pour les Suisses / pour les étrangers, indiquer le pays) :
.....

Profession :

Poste occupé :

Diplôme supérieur acquis :
.....

Lieu et date d'obtention :

II.- COORDONNEES PRIVEES

Adresse :
.....

Tél. : N° de portable :

E-mail :

III.- COORDONNEES PROFESSIONNELLES

Nom de l'institution :

Adresse :
.....

Tél. : Fax :

E-mail :

IV.- FONCTION ACTUELLE EXERCEE

Brève description :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Depuis quand :

V.- COUTS DE LA FORMATION

Finance d'inscription : CHF 200.- A verser sur le CCP 10-18214-4

Fondation Ecole d'études sociales et pédagogiques

1010 Lausanne

mention : « Finance d'inscription CAS HES-SO « **CDPI 2019-2020 – N° Projet 30 039** »

Participation à l'ensemble du cursus de formation: CHF 5'800.-* (*montant payable en deux fois)

Facturation : Adresse de l'employeur ☐ Adresse privée ☐

VI - CONDITIONS FINANCIERES

Une finance d'inscription est perçue auprès de chaque participant·e. Elle n'est pas remboursable même en cas de désistement.

Les frais de formation sont dus semestriellement et doivent être acquittés au plus tard 15 jours avant le début de chaque semestre. En cas de désistement, d'abandon, d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, les frais de formation dus, selon les délais susmentionnés, ne sont pas remboursés ou sont exigés.

J'ai pris connaissance des conditions d'admission ainsi que des conditions financières et les accepte.

Date : Signature :

Joindre en annexe :

- 1) Une photo-passeport.
- 2) Une copie de votre carte d'identité ou passeport
- 3) Copie des certificats et diplômes obtenus.
- 4) Copie du récépissé de paiement de la finance d'inscription.

Votre demande d'inscription ne sera prise en compte qu'au paiement de la finance d'inscription.

Seuls les dossiers complets seront examinés par la commission de sélection.